

AVIS À LA BATELLERIE

Code des transports L.4241-3
Publié sur le site : canaux.bretagne.bzh

Voie navigable : Canal de Nantes à Brest

Titre : Fermeture du service aux écluses - chômage 2025-2026

Avis n° : 2025 BNB-B 050

du : 26/10/2025

Secteur (bief) : 18 à 107 - 192 à 236 - Aff

Fait(s) à signaler : Les usagers sont informés que le service aux écluses n'est plus assuré à compter de 18h ce jour jusqu'au 2 avril 2026 inclus, pour les écluses 18 à 107 et 192 à 236 du canal de Nantes à Brest.

Un service exceptionnel pourrait être toutefois mis en place, après accord express de la subdivision, en cas de nécessité dûment justifiée et ponctuelle, dans des biefs restés en eau et hors période de crue.

Ainsi le passage de l'écluse 18 de Redon reste possible, entre 8h et 17h du lundi au jeudi et 16h le vendredi sous réserve d'une prévenance de 72h et de conditions hydrauliques favorables (la navigation sur l'Aff restant fortement déconseillée).

Les usagers sont également informés que la navigation reste possible dans les biefs restés en eau à leur risque et péril. Un avis à la batellerie temporaire pourra toutefois restreindre ou interdire toute navigation en période de crue et notamment (à compter vigilance jaune sur Vigicrues.gouv.fr, navigation interdite).

Le service à l'écluse 237 de Guily Glaz, canal de Nantes à Brest, reste assuré dans les conditions habituelles (voir site canaux.bretagne.bzh)

Avis émis par : Subdivision Blavet, canal de Nantes à Brest



Direction des Canaux de Bretagne
canauxdebretagne@bretagne.bzh
Adresser tout courrier à l'adresse suivante :
Région Bretagne - 283 avenue du Général Patton
CS 21101 - 35711 Rennes Cedex 7
canaux.bretagne.bzh/